

**Les inscriptions à l'école  
pour la rentrée de septembre 2020  
des enfants nés à partir du  
01/01/2017 ont lieu**

**jusqu'au 3 avril 2020.**

**Vous devrez :**

- Procéder à l'inscription  
administrative à la mairie de  
MAGNY (livret de famille et  
justificatif de domicile  
nécessaires)**
- Puis, prendre rendez-vous avec  
le directeur de l'école de Magny  
pour l'entretien d'admission.**